

Laboklin GmbH & Co. KG, Steubenstraße 4, 97688 Bad Kissingen

Madame  
Sonia Martinoty  
58 Chemin sur le Char  
74110 Montriond  
Frankreich

**Résultat d'analyses Nr.:** **2505-W-748859**  
Réception le: 16.05.2025  
Date du résultat: 21.05.2025  
Début de l'analyse: 16.05.2025  
Fin de l'analyse: 21.05.2025  
Statut des résultats: Résultat final

|                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Espèce:                        | Chat                           |
| Race:                          | Oriental shorthair             |
| Sexe:                          | Femelle                        |
| Nom:                           | Vanina [REDACTED]              |
| Nr. de la puce:                | 250269699690413                |
| Date de naissance / Âge:       | 08.05.2024                     |
| Nature du prélèvement:         | Ecouvillon                     |
| Date de prélèvement:           | 09.05.2025                     |
| Échantillonneur:               | Dr. Vr. Paul Ledrapier (29591) |
| Propriétaire de l'animal:      | Martinoty, Sonia               |
| Numéro EDP / ID des résultats: | ---                            |

## **Détermination génétique du groupe sanguin - PCR**

Résultat : génotype N/N

Interprétation : le chat examiné est homozygote pour l'allèle N et ne porte donc aucun des variants connus des allèles b et c. Ces 2 allèles sont corrélés au groupe sanguin B ou AB (C).

Le test détecte les variants alléliques des allèles b and c. Hiérarchie allélique : N > c > b A ce jour, l'allèle c n'est décrit que chez des chats de race Ragdoll avec le groupe sanguin AB (C).

## **Atrophie progressive de la rétine:**

Résultat: génotype N/N (sain)

Interprétation: le chat examiné est homozygote normal et ne porte donc pas la mutation décrite comme responsable de cette forme d'atrophie progressive de la rétine (rdAc-APR) rencontrée dans les races suivantes:

Abyssin, Somali, Ocicat, Siamois, Bengal, Balinais, Javanais, Oriental Shorthair, Tonkinois. Il ne transmet que le gène normal à sa descendance.

## **Gangliosidose (GM1) - PCR**

Résultat: génotype N/N

Interprétation: le chat examiné porte deux gènes normaux. Il est dit homozygote sauvage. Il ne développe pas la gangliosidose GM1. Il ne transmet que le gène sauvage à ses descendants. Le résultat est uniquement valable pour l'échantillon envoyé concernant les Korats et les Siamois.

## **Mucopolysaccharidose de type VI (MPS VI) - PCR**

Résultat : génotype N/N (sain)

Interprétation: le chat examiné n'est porteur d aucune des deux mutations responsables de la mucopolysaccharidose de type VI (MPS VI). Il ne peut donc pas transmettre l'une ou l'autre de ces mutations à sa descendance.

Ce résultat est validé pour les races suivantes : Siamois et croisés siamois (Balinais, Javanais, Oriental, Seychellois,...) Sacré de Birmanie, European Shorthair, Ragdoll

## **Glaucome primaire congénital (PCG) - PCR**

Résultat: génotype N/N

Interprétation: l' animal examiné est homozygote normal. Il n'est donc pas porteur sur le gène LTBP2 de la mutation responsable du glaucome primaire congénital (PCG).

Mode de transmission: autosomique récessif.

Une corrélation entre cette mutation et cette maladie est à ce jour décrite dans les races suivantes: Siamois.

Les résultats ne sont valables que pour les échantillons reçus par le laboratoire Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

Le donneur d'ordre est responsable de l'authentification des données relatives à l'animal et au prélèvement. Le laboratoire est tenu à une obligation de moyens. Les dommages et intérêts sont limités au montant des prestations réalisées, et ce dans la limite légale autorisée. Le laboratoire est accrédité selon la norme DIN EN ISO/IEC 17025:2018 pour les prestations de ce rapport d'analyses. (sauf les prestations des laboratoires partenaires)

## **Prélèvement:**

Le prélèvement issu de cet animal a été réalisé et authentifié de manière officielle par le vétérinaire suivant:

### **Dr. Vr. Paul Ledrapier (29591)**

Les résultats d'analyses se rapportent uniquement au prélèvement reçu et soumis à analyse dans notre laboratoire. L'exactitude des données relatives au prélèvement est de la responsabilité de l'expéditeur. Sauf mention contraire, l'échantillon a pu faire l'objet des analyses demandées. Ce rapport d'essai ne peut être diffusé qu'en entier et sans modifications. Toute reproduction partielle ou contenant des modifications doit recevoir au préalable l'autorisation écrite de Laboklin GmbH & Co. KG.



Fr. Nadine Gaenstaller  
Abt. Molekularbiologie

\*\*\* Fin du résultat \*\*\*

Montant net de la facture EUR 57.14  
La facturation se fait séparément au cabinet.